

Programme CLAC — Bilan

Fiche de présentation du bilan d'activités des Centres de Lecture et d'Animation Culturelle

Note : ce document est une fiche de présentation générale. Pour la version complète et à jour, contactez la direction technique compétente du MINAC ou la Délégation Régionale la plus proche.

Présentation du programme CLAC

Le programme des Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) constitue l'un des volets du dispositif de développement de la lecture publique et de l'animation culturelle de proximité porté par le Ministère des Arts et de la Culture. Il s'inscrit dans le cadre des partenariats culturels noués entre le Ministère, les collectivités territoriales et des organismes partenaires en vue d'élargir l'accès aux ressources documentaires et aux activités culturelles sur l'ensemble du territoire national.

Le présent bilan a pour objet de présenter, de manière synthétique, les grandes orientations du programme, son fonctionnement général ainsi que les axes de collaboration retenus avec les partenaires impliqués dans sa mise en œuvre.

Objectifs et axes d'intervention

- Favoriser l'accès des populations, notamment en zones rurales et périurbaines, à des espaces de lecture et de documentation.
- Soutenir l'animation culturelle locale à travers des activités pédagogiques, ludiques et artistiques organisées au sein des centres.
- Renforcer les capacités des personnels et bénévoles en charge de l'animation des centres.
- Consolider les partenariats avec les acteurs institutionnels, associatifs et internationaux appuyant le développement de la lecture publique.

Cadre des partenariats culturels

La mise en œuvre du programme CLAC s'appuie sur une collaboration entre le Ministère des Arts et de la Culture, les autorités décentralisées et divers partenaires techniques et financiers. Cette coopération porte notamment sur l'appui matériel et documentaire des centres, l'accompagnement méthodologique des équipes locales et la coordination des actions d'animation culturelle programmées au niveau régional.

Volet	Nature de l'appui	Observations
Documentation	Dotation et renouvellement des fonds documentaires	Voir l'inventaire complet auprès de la direction compétente
Animation culturelle	Appui aux activités socioéducatives des centres	Voir l'inventaire complet auprès de la direction compétente
Formation	Renforcement des capacités des gestionnaires de centres	Voir l'inventaire complet auprès de la direction compétente
Coordination régionale	Suivi et accompagnement par les Délégations Régionales	Voir l'inventaire complet auprès de la direction compétente

Perspectives

Le bilan du programme CLAC sert de base à la réflexion continue sur l'amélioration du fonctionnement des centres et le renforcement des partenariats culturels existants. Il oriente les échanges entre le Ministère et ses partenaires en vue de consolider durablement l'offre de lecture publique et d'animation culturelle sur l'ensemble du territoire.